

Avant le rendez-vous : ce que j'observe chez mon tout-petit

Notez ce que vous voyez pendant une semaine, avec des exemples et la langue utilisée, puis apportez la fiche chez le médecin, au CLSC ou chez l'orthophoniste. Cette fiche ne pose pas de diagnostic.

Ce que je regarde	Ce que j'observe (exemples, dates, langue)
Pointe-t-il pour me montrer quelque chose, pas seulement pour demander ?	
Réagit-il à son prénom ? (audition vérifiée ?)	
Quels gestes utilise-t-il ? (saluer, faire non, tendre les bras)	
Imite-t-il mes gestes ou mes sons ?	
Comprend-il une petite consigne sans geste ?	
Quels mots dit-il, dans chaque langue ?	
Des mots ou des habiletés qu'il ne dit ou ne fait plus ?	
Ce que la garderie remarque	

À apporter au rendez-vous

- Cette fiche, remplie
- Deux ou trois courtes vidéos du quotidien
- Les résultats d'audition, s'il y en a
- Vos questions, notées d'avance

Qui fait quoi au Québec

- Médecin ou pédiatre : développement global, oriente
- 811 ou CLSC (Agir tôt) : dépistage, sans référence
- Orthophoniste : évalue la communication (public ou privé, sans référence)
- Médecin, psychologue ou neuropsychologue : diagnostic d'autisme

Voyez le médecin rapidement si votre enfant perd des mots ou des habiletés qu'il avait, à n'importe quel âge. Et n'attendez pas le diagnostic pour soutenir sa communication.

Sources : Société canadienne de pédiatrie (2019) ; Collège des médecins du Québec et Ordre des psychologues du Québec (2012) ; MSSS (2024) ; Fédération québécoise de l'autisme (2025). Information générale : cette fiche ne remplace pas une évaluation.